



# ALBUM DOLOIS,

Paraissant tous les Dimanches.

## ANNONCES JUDICIAIRES ET COMMERCIALES.

**Prix de l'Abonnement :**

Dole, un an, 7 fr. — Id. six mois, 4 fr. — Id. trois mois, 2 fr. 50.  
Département du Jura, un an, 8 fr. — Id. six mois, 4 fr. 50. — Id. trois mois, 2 fr. 75.  
Les autres Départements, un an, 9 fr. — Id. six mois, 5 fr. — Id. trois mois, 3 fr.

On s'abonne à Dole, chez M<sup>me</sup> PRUDONT, Imprimeur-Libraire, et chez tous les Libraires du Département. — A Paris, chez MM. LEBLANC et Cie, rue Notre-Dame-des-Victoires, 23. — HAVAS, rue Jean-Jacques-Rousseau, 5. — LAFITTE-BOLLIER et Cie, rue de la Banque, 30. — FORTAT, rue de Trévise, 22.  
Abonnement à tous les Journaux sans frais.

**Prix des insertions :**

Le Prix des Annonces et Réclames varie suivant leur importance et le nombre de fois qu'elles doivent être insérées; elles sont toujours faites aux meilleures conditions possibles.

L'Abonnement se paie d'avance, et se continue jusqu'à réception d'avis contraire. — Les Lettres non affranchies sont refusées.

**DOLE.**

**Mairie de Dole.**

*Numerotation des Bosses de Vendanges.*

Le Maire de la ville de Dole informe les habitants qu'ils doivent faire reconnaître, par les Employés de l'Octroi, les bosses destinées à introduire les vendanges dans l'intérieur du rayon de l'Octroi.

A cet effet, ils devront les faire transporter sur le canal près de la maison de la navigation, lundi 7 et mardi 8 septembre, de 2 heures à 4 heures de l'après-midi, soit pour les mesurer, soit pour les faire numéroter par les Employés de l'Octroi.

Cette mesure aura pour effet de ne point retarder l'introduction des vendanges en ville lorsqu'elles se présenteront à l'entrée des bureaux.

*OUVERTURE DE LA RUE DE LA GARE.*

*Expropriation pour cause d'utilité publique.*

Le Maire de la ville de Dole informe les sieurs et dames : 1<sup>o</sup> Bernarde-Joseph Hugues, veuve d'Etienne-Généreux Benoit, épouse en secondes nocces de Jean-Baptiste Dubaut, et ce dernier.

2<sup>o</sup> Constance Benoit, épouse de Désiré Guyétant, cul-

lai expiré, elles en seront forcées; et il sera passé outre à la saisie.

En Mairie à Dole, le 3 septembre 1857.

L'Adjoint faisant fonctions de Maire,

Signé : PIALAT.

— Le Conseil municipal de la ville de Dole a dernièrement fait tenir en haut lieu, une pétition, dont l'initiative appartient à M. Pallu, notre bibliothécaire, et qui tend à obtenir du Gouvernement une statue équestre de Napoléon I<sup>er</sup>, qui serait érigée sur la place de notre ville qui porte ce nom.

Cette pétition est appuyée de nombreux et importants souvenirs historiques, de nature à influer d'une manière favorable sur le succès de cette demande.

— La session du Conseil général a été close mardi dernier. Le lendemain son honorable président, M. Dalloz, est parti avec Mme Dalloz pour l'Italie.

— M. Apporuti, de Dole, vient d'obtenir, à l'Ecole centrale des arts et manufactures de Paris, le diplôme d'ingénieur, comme chimiste.

— Nous voyons depuis quelques jours s'établir, sur la Place Napoléon, un canal souterrain, destiné à recevoir les eaux de la rue du Repos, et les eaux ménagères des maisons voisines de cette place qui ne sont pas pourvues

gerons, s'est écroulé avec un fracas épouvantable. Afin de pouvoir facilement alimenter d'eau les forges, on creusait du côté du midi une citerne de 14 mètres de long, 8 de large et 4 de profondeur.

Ce creusage s'opérait le long de la partie du bâtiment qui abritait les forges, et la solidité présumée du terrain qu'on savait être rocheux, avait engagé l'entrepreneur à se dispenser de la mesure prudente de l'étalement. Mais les pluies considérables qui ont eu lieu, les ébranlements occasionnés par l'extirpation de racis se trouvant côte-à-côte avec le mur de fondation, ont amené l'écroulement du mur, et à sa suite, la chute de tout le faitage qui a brisé et enseveli forges, soufflets et les mille accessoires d'un atelier de ce genre.

On frémit à la pensée des malheurs qu'aurait entraîné la chute de ce bâtiment, si elle avait eu lieu pendant la journée; car vingt à vingt-cinq ouvriers forgerons y sont constamment occupés, et une dizaine de terrassiers travaillaient à creuser la citerne. Les uns et les autres auraient infailliblement péri sous les décombres.

— Une tentative d'attentat à la pudeur a été commise par un journalier de la commune de Longwy, âgé de 37 ans, sur la personne d'une jeune fille de 16 ans, qui a su résister courageusement à toutes les obsessions.

**FACULTÉ DE DROIT DE BOURG.**

Le registre des inscriptions sera ouvert du 3 au 14

Septembre 1857  
La statue en pied  
de Bonaparte venait  
d'arriver à AUXONNE  
DOLE voulait la  
sienne à cheval !

— Le Conseil municipal de la ville de Dole a dernièrement fait tenir en haut lieu, une pétition, dont l'initiative appartient à M. Pallu, notre bibliothécaire, et qui tend à obtenir du Gouvernement une statue équestre de Napoléon I<sup>er</sup>, qui serait érigée sur la place de notre ville qui porte ce nom.  
Cette pétition est appuyée de nombreux et importants souvenirs historiques, de nature à influer d'une manière favorable sur le succès de cette demande.